

Participation parentale et difficultés de mise en œuvre de l'Approche Pédagogique Intégratrice dans les écoles primaires de la commune de Ouagadougou

Lambert YERBANGA¹
Zakaria SORÉ^{2*}

Résumé

Le Burkina Faso a entrepris à partir de 2013 une réforme curriculaire dans l'éducation de base visant à améliorer la qualité de l'enseignement. La particularité de cette réforme est l'adoption de l'Approche Pédagogique Intégratrice (API). Malgré les orientations institutionnelles en faveur de l'API, son application reste partielle et peu effective, en raison du faible engagement des parents d'élèves dans le suivi scolaire, les activités pédagogiques et les rencontres école-famille. Cette situation limite la continuité éducative entre l'école et le milieu familial, pourtant essentielle à l'API. Cette recherche vise à analyser l'influence de la participation parentale sur la mise en œuvre de l'API dans les écoles primaires de Ouagadougou. L'étude repose sur une approche qualitative, mobilisant des entretiens semi-directifs auprès d'enseignants, de directeurs d'écoles, d'encadreurs pédagogiques, de parents d'élèves et d'élèves, complétés par des observations. En application de la technique de choix raisonné et des principes de triangulation et de saturation, quatre-vingt-dix (90) personnes ont été interrogées. Les résultats montrent que la faible participation parentale, liée à des contraintes socioéconomiques, à une méconnaissance de l'API et à des rapports distendus école-famille, constitue un frein à la mise en œuvre de pratiques pédagogiques intégratrices cohérentes et durables.

Mots clés : Ouagadougou, API, participation parentale, écoles primaires, problèmes didactiques.

Low parental involvement and difficulties in implementing the API in primary schools in the municipality of Ouagadougou

Abstract

In 2013, Burkina Faso undertook a curriculum reform in basic education aimed at improving the quality of teaching. A key feature of this reform is the adoption of the

¹ Doctorant en Sociologie, Laboratoire Genre et Développement, Université Joseph KI-ZERBO. Email : lambertoyerbanga@gmail.com

² Maître de Conférences en Sociologie, Université Joseph KI-ZERBO. Email : sorefils@gmail.com

*Auteur correspondant : Zakaria SORÉ, Email : sorefils@gmail.com

DOI : <https://doi.org/10.64707/revstlsh.v41i2.1895>

Integrative Pedagogical Approach (IPA). Despite institutional support for the IPA, its implementation remains partial and ineffective due to low parental involvement in monitoring their children's schooling, educational activities, and school-family meetings. This situation limits educational continuity between school and home, which is essential to the API. This research aims to analyze the influence of parental involvement on the implementation of the API in primary schools in Ouagadougou. The study is based on a qualitative approach, using semi-structured interviews with teachers, school principals, educational supervisors, parents, and students, supplemented by observations. Applying the technique of reasoned choice and the principles of triangulation and saturation, ninety (90) people were interviewed. The results show that low parental involvement, linked to socioeconomic constraints, a lack of knowledge about the API, and strained school-family relations, is an obstacle to the implementation of consistent and sustainable inclusive teaching practices.

Keywords: Ouagadougou, API, parental involvement, primary schools, teaching problems.

Introduction

Dans la volonté d'offrir une éducation de qualité aux apprenants, le Burkina Faso a engagé en mars 2013 une réforme du curriculum de l'éducation de base fondée sur la loi n°013-2007/AN du 30 juillet 2007 (E. Y. Tassebedo *et al.*, sd). Cette réforme vise à rendre le système éducatif plus performant, plus adapté aux réalités nationales et plus centré sur les besoins des apprenants. Dans sa mise en œuvre, l'Approche Pédagogique Intégratrice (API) est choisie pour remplacer les anciennes approches comme Activity Student Experiment Improvisation (ASEI), Plan Do See Improve (PDSI). L'API repose sur une conception de l'acte d'apprendre, fondée sur la mobilisation active des savoirs dans des situations significatives. En plaçant l'apprenant au centre du processus éducatif, elle valorise les interactions, la coopération et l'autonomie dans la construction des savoirs. Dans cette perspective, les pédagogies actives telle que la pédagogie de groupe, le tutorat et la pédagogie différenciée constituent des prolongements de l'API. La pédagogie du groupe favorise la co-construction des savoirs à travers la collaboration entre pairs ; le tutorat soutient l'entraide et l'accompagnement personnalisé dans la résolution des situations d'intégration ; tandis que la pédagogie différenciée permet d'adapter les activités aux rythmes et besoins variés des élèves. Ainsi, ces approches pédagogiques traduisent concrètement les principes de l'API et contribuent à renforcer la qualité de l'éducation (E. Y Tassebedo *et al.*, sd). Les pédagogies actives avaient du reste été considérées comme celles facilitant l'assimilation des enseignements par les élèves. J. Piaget (1977) estime en effet que l'enfant construit activement ses connaissances en interagissant avec son environnement et en résolvant

des conflits cognitifs. L'API adoptée à l'école primaire est considérée comme rupture avec l'approche frontale traditionnelle s'inscrit dans une logique visant à donner à l'élève un rôle actif dans la dynamique d'apprentissage. Elle permet de faire de la classe un espace d'apprentissage collaboratif. Si les approches actives sont encensées, c'est parce qu'elles permettent de répondre aux besoins diversifiés des élèves et à favoriser leur participation active à l'enseignement-apprentissage. N. Ilboudo (2019) insistait d'ailleurs sur le fait qu'enseigner aujourd'hui signifie apprendre à gérer l'hétérogénéité des classes en donnant à chaque élève des occasions d'apprendre à son rythme et selon ses capacités.

Selon le MENAPLN (2020), l'API est d'une grande importance dans le système éducatif burkinabè car elle favorise le développement de compétences transversales et prépare les élèves à mieux s'insérer dans la société. L'API permet de dépasser la simple mémorisation pour aller vers une maîtrise fonctionnelle des savoirs contribue à réduire l'échec scolaire en offrant des situations d'apprentissage diversifiées et inclusives (MENAPLN, 2020). T. R. Saloukou/Zombré (2020), souligne que l'API met en avant la capacité de l'élève à transférer ses acquis dans des contextes nouveaux et complexes, ce qui en fait une pédagogie axée sur la construction active des connaissances. D'ailleurs G. A. D. Nikiéma et al. (2020) relèvent que l'approche par compétence et ses déclinaisons intégratrices visent à donner à l'élève les outils nécessaires pour agir dans la vie sociale et professionnelle.

Dans un contexte marqué par la massification scolaire (Z. Soré, 2015) et la diversité linguistique et culturelle, l'API se présente comme un outil pertinent pour améliorer la qualité des apprentissages au niveau des écoles primaires. En effet, le soutien des parents d'élèves au travail scolaire des élèves renforce les efforts pédagogiques des enseignants et favorise la réussite des élèves. C'est dans ce sens que R. Deslandes et R. Cloutier (2005) soulignent que l'accompagnement parental, même limité à des encouragements ou à un simple intérêt manifesté pour les études de l'enfant, améliore sensiblement sa motivation et son engagement à l'école. Partageant la même vision, A. Ouédraogo (2023), relève que la mobilisation parentale est un facteur déterminant dans l'amélioration des performances scolaires. Cette perspective rejoint les travaux de J. L. Epstein (2019), qui insiste sur la nécessité de partenariat école-famille basés sur la communication, la participation active des parents aux activités scolaires, et une coresponsabilité éducative. A. Ouédraogo (2023), sur la participation des familles à l'éducation, montre que l'ouverture de l'école à la communauté favorise

l'intégration des approches pédagogiques différenciées, en tenant compte des divers profils des apprenants. En permettant aux parents d'assister à des séquences pédagogiques ou de participer à des activités d'animation scolaire, l'école valorise leur rôle, renforce leur légitimité éducative et développe un climat de confiance (UNICEF, 2014). Lorsque les parents sont impliqués dans ce processus, Lorsque les parents sont impliqués dans ce processus, ils sont en mesure de mieux accompagner leurs enfants dans les apprentissages et de soutenir l'API en expliquant ses objectifs et ses bénéfices à d'autres membres de la communauté.

En dépit des efforts de son ambition de donner un enseignement de qualité, la mise en œuvre de l'API se heurte à de nombreuses difficultés, notamment dans les écoles primaires de la commune de Ouagadougou. La mise en œuvre de l'API nécessite des ressources matérielles telles que des livres, des ardoises géantes, des bâtonnets, des capsules, des animaux pour la science, etc. Ces outils indispensables pour permettre aux élèves de manipuler et de découvrir, ne sont pourtant pas mis suffisamment à disposition par l'État. En cela s'ajoute les difficultés liées tant aux limites politiques et administratives (manque de formation continue des enseignants, et beaucoup n'ayant reçu qu'une introduction théorique sans réelle pratique) qu'aux résistances sociales et culturelles. L'absence de ces instruments essentiels jouent négativement sur la réussite de l'approche. En effet, comme le souligne M. Zerbo (2021), l'approche par compétences ne peut réussir que si elle est accompagnée de moyens matériels et humains adaptés. S. Baux (2007) met en lumière les tensions culturelles qui existent entre les pratiques scolaires modernes et les normes éducatives traditionnelles. Elle montre que certaines familles perçoivent encore l'apprentissage comme relevant uniquement de l'institution scolaire, avec peu ou pas d'implication parentale attendue. C'est ce que montre L. Yerbanga (2021) pour qui, dans de nombreuses écoles primaires à Ouagadougou, la collaboration entre parents et enseignants reste souvent informelle ou marginale, ce qui freine la possibilité pour les parents de contribuer à la mise en œuvre de telles démarches pédagogiques. Cette situation soulève des questions sur la participation des parents d'élèves à la mise en œuvre des approches pédagogiques éducatives.

Cette recherche met en lumière les influences des responsabilités des parents d'élèves sur les apprentissages des élèves à l'école primaire. Il a pour objectif d'analyser les connaissances/perceptions et participation des parents d'élèves à la mise en œuvre de l'API dans les écoles primaires de la commune de Ouagadougou. La réflexion vise à

comprendre d'une part, les rôles des parents d'élèves dans les réalisations des pratiques éducatives, et d'autre part, les freins à leur implication dans ce processus pédagogique.

1. Méthodologie

L'étude a été conduite du 02 janvier au 31 mai 2024 dans la commune de Ouagadougou, la capitale du Burkina Faso. Selon l'INSD (2022, p. 8), « la commune de Ouagadougou compte 2 415 266 habitants au 5^e RGPH, dont 1 183 557 hommes et 1 231 709 femmes ». La commune abrite des écoles publiques et privées. Les données du MENAPLN (2024), indiquent que la commune compte 1882 écoles primaires dont 279 écoles publiques et 1603 écoles privées. Cette recherche s'est basée sur une démarche qualitative en s'appuyant sur des techniques et des outils permettant de saisir le sens des pratiques des acteurs, leurs intentions et leurs motivations. La collecte des données s'est menée auprès des parents d'élèves, des enseignants et des encadreurs pédagogiques. Au regard de la méthode mobilisée, la technique par choix raisonné a été utilisée pour constituer l'échantillonnage. L'étude a été menée sur la base d'un échantillon qui a respecté les critères de la démarche qualitative, à savoir la triangulation des informateurs et la saturation de l'information. Suivant le principe de la saturation, un total de quatre-vingt-dix (90) entretiens ont été réalisés. Cet effectif se répartit en soixante et une (61) personnes pour la population cible dont vingt-neuf (29) hommes et trente-deux (32) femmes et quarante-neuf (29) personnes pour les personnes ressources dont dix-sept (17) hommes et dix-huit (12) femmes. Le guide d'entretien a été utilisé comme outil de collecte de données. Les entretiens ont été conduits en français et en mooré. Ils ont tous été enregistrés avec le consentement des interlocuteurs puis, été intégralement transcrits. Les transcriptions ont été faites sur le logiciel Word 2010 et ont été ensuite codifiées suivant le statut de la personne, son niveau d'étude, sa fonction et l'ancienneté pour les enseignants. Ces entretiens ont été analysés manuellement selon la technique d'analyse thématique du contenu.

2. Résultats

La mise en œuvre des techniques de l'API rencontre de nombreuses difficultés pédagogiques et organisationnelles dans les pratiques enseignantes. Face à ces contraintes, l'intervention des parents d'élèves apparaît comme un appui essentiel pour soutenir les apprentissages et renforcer l'efficacité de l'approche. L'analyse de ces difficultés et de la

nécessité de la participation parentale constitue le point central de notre réflexion.

2-1. Les difficultés de mise en œuvre des techniques d'API et la nécessité de l'intervention des parents d'élèves

L'école se trouve aujourd'hui, à la croisée de l'exigence d'innovations pédagogiques pour améliorer la qualité des apprentissages et les contraintes sociales qui en limitent souvent leur mise en œuvre. L'API, la pédagogie différenciée, la pédagogie de groupe et le tutorat, apparaissent comme des éléments essentiels pour répondre à l'hétérogénéité des élèves et favoriser la réussite de tous. Cependant, leur mise en œuvre se heurte aux réalités du terrain que sont la faible implication des familles, les effectifs pléthoriques et le manque de ressources matérielles et didactiques. Ainsi, l'implication des parents d'élèves s'impose comme un facteur déterminant, permettant de renforcer non seulement les dispositifs pédagogiques, mais aussi de construire une véritable coresponsabilité éducative entre l'école et la famille.

2-1.1. L'application de l'API et la nécessaire participation des parents d'élèves

L'école primaire au Burkina Faso est aujourd'hui confrontée à de nombreux défis liés à la qualité de l'enseignement et de l'apprentissage. Parmi les réformes pédagogiques introduites, l'API occupe une place centrale puisqu'elle vise à relier les apprentissages scolaires aux réalités socioculturelles, économiques et communautaires des élèves. Cette méthode se fonde sur la conviction que l'enfant apprend mieux lorsqu'il est mis en situation de construire ses savoirs à partir de son environnement et de ses expériences quotidiennes. Or, la mise en œuvre de l'API ne peut être comprise uniquement comme une question technique relevant de l'enseignant dans sa classe. Elle appelle une implication des parents d'élèves, car ceux-ci constituent les premiers éducateurs et les détenteurs de savoirs et de pratiques qui enrichissent la scolarisation des enfants.

2-1.1.1. L'API comme innovation pédagogique nécessitant un appui des parents d'élèves

L'API suppose une pédagogie active et contextualisée, dans laquelle les contenus enseignés à l'école sont articulés avec les pratiques sociales de référence. Les savoirs locaux, les métiers, les habitudes de vie et même les valeurs traditionnelles deviennent des supports

d'apprentissage. Dans ce sens, les parents d'élèves ne doivent pas rester en marge. En effet, ces derniers apportent d'une part des connaissances issues de leurs expériences quotidiennes, qui peuvent servir de matière première pour l'enseignant ; et d'autre part, ils soutiennent l'enfant dans le prolongement de ses apprentissages à la maison. Cette approche se présente ainsi comme une sorte de lien entre les savoirs et la participation des parents d'élèves et la construction des savoirs à l'école. Elle est un principe essentiel dans la prévention des déperditions scolaires. R. Deslandes (2019) relève qu'en prévention de l'échec scolaire, les politiques publiques cherchent à agir sur la qualité des contacts entre les parents et l'école, puisque ces relations apparaissent associées au rendement scolaire des enfants. Les parents d'élèves peuvent, à la maison encourager les échanges entre les enfants en reconduisant les binômes ou les groupes formés à l'école. Ils peuvent aussi organiser ou encadrer des séances de travail à domicile, en créant un environnement propice à l'entraide entre pairs. C'est dans ce sens que cet enseignant d'école primaire publique perçoit la place des parents d'élèves dans la mise en œuvre de l'API :

d'abord, nous avons des classes à large effectif et le maître est le plus souvent seul. Si je prends mon cas, je suis seul avec 70 élèves. Donc, le travail de groupe amène les élèves à s'entraider, ce qui facilite la tâche de l'enseignant si c'est bien organisé. Mais pour que cette méthode fonctionne pleinement, l'implication des parents est essentielle. Ils doivent encourager à la maison l'esprit de collaboration, vérifier que leur enfant prend part activement aux travaux de groupe et soutenir, autant que possible, les efforts entrepris en classe. Leur appui moral, leur suivi et leur disponibilité renforcent l'efficacité de cette stratégie pédagogique en prolongeant les apprentissages au-delà de l'école (Enseignant de CM2, 22 ans de service, niveau secondaire, entretien du 4 mars 2024).

La participation des parents d'élèves est vue par les autres acteurs de l'école comme une opportunité d'amélioration de la qualité des apprentissages. Comme le souligne A. Ouédraogo (2023) pour qui, l'accompagnement des familles dans les apprentissages scolaires contribue à renforcer la pertinence de l'éducation et améliore les chances de réussite des élèves. À travers l'API, il n'est plus question de transmission de savoirs abstraits mais d'un développement des compétences pratiques et sociales, ce qui nécessite une synergie constante entre l'école et la famille. D'où la nécessité, comme le souligne J. L Epstein (2019), d'établir un véritable partenariat école-famille, fondé sur le dialogue, la transparence, et la co-construction des

objectifs d'apprentissage. Cette vision de la coresponsabilité éducative est également partagée par certains parents d'élèves. Pour eux, l'API ne saurait être pleinement efficace sans l'implication active des familles dans le suivi scolaire des enfants. Un parent d'élève explique à ce propos :

la méthode différenciée est une pratique d'école. C'est à l'enseignant de prendre l'enfant selon ses difficultés pour l'aider. Mais je pense que le suivi scolaire à domicile est une sorte de l'enseignement différencié. Le parent ou le maître de maison prend l'enfant seul et essaie de comprendre ses difficultés pour l'aider. C'est pourquoi, moi, je trouve que dans l'application de la méthode API, notre apport est nécessaire (Parent d'élève enseignant du secondaire, niveau supérieur, entretien du 27 mars 2024).

Dans les écoles primaires, les travaux de groupe exigent parfois des ressources comme les ardoises géantes, les manuels, etc. que l'école ne peut pas toujours fournir, cela diminue son efficacité. Cette situation est remarquable dans les écoles primaires à Ouagadougou surtout dans les écoles publiques. Alors, sans la contribution des parents d'élèves, il s'avère difficile pour sa mise en œuvre. Dans ce sens, M. Zerbo (2021) relève que dans les écoles où les familles sont activement impliquées, les travaux de groupe deviennent des outils d'apprentissage social très puissants, car les conflits qui surviennent des fois entre élèves sont transformés en opportunités d'apprentissage coopératifs. L'enseignant ne peut pas, à lui seul, garantir la réussite de cette approche pédagogique, car elle dépasse le cadre scolaire strict pour impliquer les dynamiques sociales, familiales et communautaires. La responsabilisation des parents d'élèves est donc un impératif pour que cette méthode porte ses fruits dans l'environnement éducatif burkinabè.

2-1.1.2. L'API et la nécessaire coresponsabilité éducative entre école et famille

L'API repose sur l'idée que l'enseignant n'est plus le seul garant de l'apprentissage des élèves. Il facilite les interactions et guide les élèves, mais le succès du processus exige une coresponsabilité avec les parents d'élèves. Les parents doivent être reconnus et acceptés comme partenaires pédagogiques. La participation des parents d'élèves est sensée faciliter la construction non seulement des relations d'apprentissage entre élèves, mais aussi des relations pédagogiques entre enseignants et élèves. C'est ce que pense aussi R. Deslandes (2019) qui souligne que la coopération entre pairs ne saurait produire

ses effets sans une coopération plus large, associant familles et enseignants.

Dans la commune de Ouagadougou, les écoles primaires expérimentent de plus en plus des initiatives où les associations de parents d'élèves (APE) sont sollicitées dans le suivi pédagogique, la sensibilisation et l'organisation d'activités collectives. Z. Soré (2022) note que la synergie entre parents et enseignants améliore non seulement la discipline scolaire mais aussi la réussite éducative. Cela traduit la nécessité de dépasser une logique de séparation des rôles pour entrer dans une dynamique de coresponsabilité entre l'école et les familles. Cette idée de collaboration étroite entre les deux acteurs se retrouve également dans le discours des professionnels de l'éducation. Un encadreur pédagogique illustre cette conception partagée du travail collaboratif :

dans notre contexte ici à Ouagadougou, nous voyons bien que l'enseignant seul ne peut pas porter toute la charge de l'apprentissage. Quand les parents s'impliquent, que ce soit à travers l'APE ou dans le suivi à domicile, les résultats sont beaucoup plus visibles. Ce que nous cherchons, ce n'est pas que les parents d'élèves remplacent les enseignants mais qu'ils soient de vrais partenaires. Quand cette collaboration est effective, l'application des nouvelles méthodes dans les apprentissages devient facile. C'est pourquoi nous insistons pour que l'école ne soit pas seulement l'affaire des enseignants, mais une responsabilité partagée (Inspecteur de l'enseignement primaire, niveau secondaire, entretien du 6 mars 2024).

Des expériences menées (M. Zerbo, 2021, L. Yerbanga, 2021) dans certaines écoles de Ouagadougou ont montré que lorsque les parents sont associés dès le départ aux choix pédagogiques, ils s'engagent davantage à fournir du matériel, à appuyer l'organisation des activités pratiques et à suivre leurs enfants à la maison. A. Dembega (2018) note que la construction collaborative entre enseignants et familles permet de dépasser la méfiance réciproque et de créer une confiance qui favorise l'innovation pédagogique. En raffinant les relations entre enseignants et parents d'élèves et en leurs engageant à la participation, on arrive à faire passer l'idée selon laquelle la participation parentale à la mise en œuvre de l'API ne se limite pas à un simple appui logistique ou financier.

C'est le sens du propos d'un enseignant d'une école primaire :

l'API constitue un véritable processus de coéducation où l'école et la famille assument ensemble la formation intégrale de l'enfant. Cette dynamique favorise la responsabilisation des parents d'élèves et

contribue à l'ancrage culturel de l'école dans son environnement. De plus, je peux dire qu'elle répond à l'une des critiques souvent formulées à l'égard de l'école en Afrique, accusée d'être déconnectée des réalités locales et de produire des diplômés peu adaptés au marché du travail. C'est pourquoi je trouve qu'en associant les parents à la mise en œuvre de l'API, on réduit cette distance et on donne à l'éducation un caractère plus utile et plus pertinent pour la société (22 ans de service, niveau secondaire, entretien du 14 avril 2024).

Dans cette perspective, la participation des parents n'est pas un choix optionnel mais une nécessité pour la réussite de l'API. Sans ce soutien, les enseignants risquent de se retrouver seuls face aux contraintes matérielles et pédagogiques, ce qui compromet la portée même de la réforme. Ainsi, l'application de l'API à l'école primaire ne peut se réduire à une démarche pédagogique confinée aux enseignants. Elle requiert la mobilisation de toute la communauté éducative, et en particulier des parents d'élèves, qui demeurent les premiers responsables du suivi éducatif de leurs enfants. Leur implication est indispensable pour contextualiser les apprentissages, renforcer la motivation des élèves et assurer une continuité entre l'école et la maison. Dans un contexte où l'éducation est appelée à être un levier de transformation sociale et de développement, cette coopération devient un impératif. L'école seule ne peut pas relever le défi de la qualité éducative. Elle doit s'appuyer sur la participation active des familles pour donner sens et efficacité à l'Approche Pédagogique Intégratrice.

2-2. Difficultés de mise en œuvre de l'API

L'API est une innovation pédagogique qui place l'apprenant au centre du processus éducatif en valorisant la coopération, l'autonomie et la résolution collective de problèmes. Cependant, dans la commune de Ouagadougou, peu de parents d'élèves ont une connaissance claire de ce qu'implique cette approche. Nombreux sont ceux qui perçoivent toujours l'enseignement comme une simple transmission de savoirs par l'enseignant, sans comprendre la place que l'API accorde aux élèves eux-mêmes. Cette méconnaissance constitue un frein à leur participation. S. A. Ouédraogo (2023) rappelle que les familles qui ne comprennent pas les principes d'une pédagogie coopérative risquent de la considérer comme un affaiblissement de la rigueur scolaire. Dans le contexte burkinabè, T. R. Saloukou/Zombré et al. (2020) soulignent que l'écart de compréhension entre l'école et la famille sur les méthodes pédagogiques modernes constitue une source récurrente de malentendus. Cela signifie que même quand les enseignants s'efforcent

d'appliquer l'API, les parents d'élèves n'en percevant pas les bénéfices, limitent ainsi leur engagement. La connaissance de l'API par les parents apparaît donc essentielle pour leur implication.

2-2.1. Les représentations traditionnelles de l'école par les parents d'élèves comme limites de leur implication à la mise en œuvre de l'API

L'API est une méthode qui vise à rendre les apprentissages plus significatifs pour les élèves en établissant des liens entre les savoirs scolaires et les réalités quotidiennes des élèves. Toutefois, si l'API requiert une implication de l'ensemble des acteurs éducatifs, la réalité montre que dans la commune de Ouagadougou, les parents d'élèves restent difficiles à mobiliser. Cette difficulté est directement liée à un ensemble de facteurs, dont le faible niveau de connaissance de l'API dans les familles. Cela empêche une appropriation effective et limite la synergie attendue entre enseignants et parents d'élèves pour améliorer la qualité des apprentissages.

Outre la méconnaissance, les représentations sociales que les parents d'élèves se font de l'école constituent un autre obstacle à leur participation. Dans de nombreuses familles à Ouagadougou, comme le souligne M. Zongo (2011), l'école est perçue comme un lieu où le maître enseigne et l'élève écoute. Ces conceptions traditionnelles de l'enseignement, encore présentes dans certaines familles, expliquent en partie les difficultés d'adhésion à l'API. Lorsque les parents associent l'école à la seule transmission magistrale des savoirs, ils perçoivent parfois les pédagogies actives comme des formes d'expérimentation peu sérieuses. Cette incompréhension peut freiner leur engagement dans les activités scolaires et réduire la portée du travail collaboratif souhaité entre parents d'élèves et enseignants. Ce décalage entre les anciennes représentations de l'école et les pratiques pédagogiques actuelles apparaît dans le discours d'un Président d'Association des Parents d'Élève (APE) d'une école publique :

nous, à notre époque l'école était différente de ce qu'on voit aujourd'hui. Nous avons été formés dans un système où c'est l'enseignant qui donnait tout aux élèves. Aujourd'hui on dit que le parent de l'élève doit s'impliquer à tous les niveaux. On dit que les parents d'élèves doivent soutenir les enseignants, parce qu'actuellement il y a de nouvelles méthodes qui sont appliquées dans les écoles comme les travaux de groupe, le tutorat, où on demande l'appui des parents d'élèves. On ne comprend pas trop cette nouvelle façon d'enseigner. Il faut suffisamment expliquer les parents d'élèves

sinon il sera difficile que les parents s'impliquent réellement (Président APE, niveau primaire, entretien du 17 avril 2024).

Alors que les enseignants reçoivent une formation initiale ou continue sur les fondements théoriques et méthodologiques de cette approche, les parents d'élèves, quant à eux, ne bénéficient que rarement d'un accompagnement ou d'une sensibilisation sur son contenu. En plus, les enseignants sont informés et sensibilisés sur les innovations dans le secteur de l'éducation. Ils sont souvent, à travers leurs structures administratives et syndicales informés sur la conduite des innovations pédagogiques. Les parents ne sont pas le plus souvent au courant des dynamiques pédagogiques en cours à l'école. Ainsi, de nombreux parents d'élèves à Ouagadougou considèrent l'API comme une notion abstraite et technique relevant exclusivement du champ professionnel des enseignants. Cette construction sociale de l'API crée un décalage entre ce qui est attendu d'eux dans le cadre de la mise en œuvre de cette approche et la perception du rôle parental dans l'éducation. En effet, la plupart des familles considèrent que leur responsabilité se limite à inscrire leurs enfants à l'école, à leur fournir les fournitures nécessaires et à veiller à leur discipline à domicile. Dès lors, les tâches supplémentaires qu'exige d'eux la mise en œuvre de l'API, comme l'accompagnement des élèves, le suivi des devoirs ou encore la participation aux activités collectives de l'école, apparaissent comme des charges incomprises, voire superflues. C'est ce que fait ressortir un encadreur pédagogique :

à Ouagadougou, nous constatons que les parents d'élèves n'ont pas une bonne compréhension de l'API. Ils considèrent cette méthode de travail comme quelque chose de technique qui ne les concerne pas. Pourtant, l'API demande que les familles accompagnent les enfants dans leurs projets et dans les exercices. Comme ils n'ont pas été formés ou suffisamment sensibilisés, beaucoup trouvent que ce sont des obligations supplémentaires. Alors, ce manque d'information crée un fossé entre l'école et les parents d'élèves. C'est pourquoi nous insistons sur la nécessité de mieux les impliquer et de leur expliquer concrètement ce qu'on attend d'eux (Inspectrice de l'enseignement primaire, 27 ans de service, niveau secondaire, BEPC, entretien du 21 avril 2024).

La difficulté de participation des parents d'élèves est également renforcée par le déficit d'espaces de communication adaptés entre enseignants et familles. Aussi, il y a une non implication des faitières des parents d'élèves dans les informations sur les innovations

pédagogiques. Bien que l'API soit conçue pour favoriser une pédagogie collaborative, les moments formels d'explication et d'échanges autour de ses principes et des responsabilités de chaque acteur dans sa mise en œuvre demeurent insuffisants. Les rencontres entre parents d'élèves-enseignants, bien qu'elles existent dans certaines écoles, sont souvent focalisées sur des questions administratives ou financières (paiement des cotisations, organisation des examens blancs, organisation des fêtes scolaires, réparations des infrastructures). La conséquence de cette réalité est l'absence d'un travail de vulgarisation de l'API. C'est ainsi que certains parents d'élèves sont surpris qu'on leur d'être partie prenante de la mise en œuvre d'une innovation pédagogique dont ils n'ont pas encore entendu parler. Il y a donc un manque de connaissance de l'innovation qui empêche les parents d'élèves de jouer un rôle actif dans sa mise en œuvre. En effet, comme l'a souligné A. Ouédraogo (2023), l'efficacité d'une innovation éducative dépend en grande partie de sa compréhension et de son appropriation par les acteurs périphériques que sont les parents d'élèves. En l'absence de ce travail de sensibilisation, la distance entre l'école et les familles s'accroît, et la mobilisation parentale reste faible.

2-2.2. Les inégalités d'accès à l'information et aux dispositifs de formation parentale comme source de non-participation des parents d'élèves

La difficile participation des parents d'élèves à la mise en œuvre de l'API dans la commune de Ouagadougou s'explique aussi par une inégalité dans l'accès à l'information et aux dispositifs de formation. Dans certaines écoles primaires publiques comme privées de Ouagadougou, les écoles organisent des réunions ou des ateliers pour sensibiliser les parents d'élèves aux nouvelles méthodes pédagogiques. Mais dans la majorité des cas (écoles publiques), ces initiatives restent insuffisantes ou ne touchent qu'une minorité de parents d'élèves, souvent les plus instruits ou les plus disponibles. A. Dembega (2018) montre que l'efficacité de l'apprentissage interactif dépend aussi de la capacité des familles à être associées au processus, ce qui suppose des canaux de communication inclusifs et fonctionnels entre l'école et les parents d'élèves. Dans le contexte de la commune de Ouagadougou, ces canaux prennent plusieurs formes : les réunions de parents d'élèves, les bulletins scolaires et carnets de correspondance, les rencontres entre enseignants et parents d'élèves, les comités APE et AME. Cependant, ces dispositifs ne profitent pas de manière équitable à tous les parents d'élèves. Comme le soulignent T. R. Saloukou/Zombré et al. (2020),

l'analphabétisme limite leur compréhension des documents écrits et l'absence de traduction en langues locales restreint la portée des messages diffusés. Cette situation ne relève pas uniquement d'un problème linguistique, mais traduit une inégale répartition du capital culturel, au sens défini par P. Bourdieu (1979). En effet, la réussite scolaire et la participation éducatif supposent la maîtrise de codes, de langages et de références que l'école valorise, mais que les familles ne possèdent pas de manière égale.

Dans le contexte de la commune de Ouagadougou, les parents d'élèves issus de milieux populaires ou peu scolarisés disposent souvent d'un capital culturel limité, ce qui les places en position de distance vis-à-vis du monde scolaire. Ils peuvent se sentir exclus des échanges ou légitimement incompetents pour intervenir dans le suivi pédagogique de leurs enfants. À l'inverse, les familles plus instruites maîtrisent mieux les codes de communication et participent davantage aux instances de concertations. Cette inégalité symbolique tend à reproduire les écarts de réussite entre élèves, en renforçant la proximité entre l'école et certains groupes sociaux seulement. En témoigne la directrice d'une école privée :

dans notre école, nous essayons d'impliquer les parents d'élèves à travers les rencontres, mais il faut reconnaître que cela ne touche pas tout le monde. Souvent, quand on fait les réunions pour expliquer l'API, ce sont les parents instruits qui comprennent. Les autres, surtout ceux qui ne savent pas lire et écrire, ils écoutent mais ils ne saisissent pas bien. Il y a des parents même qui vont vous dire ce que vous dites est vrai mais leur apport se limitent à encourager les élèves (Institutrice Certifiée, 27 ans de service, niveau secondaire, BEPC, entretien du 22 Mars 2024).

De nombreux parents d'élèves à Ouagadougou expriment une volonté d'accompagner la réussite scolaire, mais se sentent incapables face à la complexité de l'API. Cette complexité tient au fait que l'API repose sur des compétences pédagogiques et des savoirs scolaires qu'ils ne maîtrisent pas. Elle exige une compréhension fine des compétences à développer, des évaluations formatives et des activités intégrées. Cette technicité rend difficile leur implication effective. Dès lors, la participation parentale se limite souvent à un soutien moral qu'à un accompagnement pédagogique réel. Certains estiment que l'école ne les associe pas suffisamment, d'autres (parents d'élèves analphabètes ou peu instruits) considèrent qu'ils ne possèdent pas les compétences nécessaires pour intervenir. Cette situation crée davantage l'ignorance

de l'API chez les parents d'élèves entraînant une faible participation, laquelle accentue encore la méconnaissance de cette approche pédagogique. Comme le remarque M. Zerbo (2021), la participation parentale ne peut être envisagée sans une stratégie explicite de formation et de sensibilisation qui valorise les savoirs locaux et encourage la complémentarité entre éducation scolaire et éducation familiale. Ce constat est également partagé par un parent d'élève qui témoigne que :

les nouvelles méthodes d'apprentissages veulent que les parents d'élèves et les enseignants travaillent de concert pour soutenir les élèves. C'est une bonne chose parce que lorsque vous unissez vos connaissances, vos moyens d'apprentissage, les élèves bénéficient. Je peux dire que les parents d'élèves qui ont compris qu'il est nécessaire de travailler en concert avec les enseignants participent activement aux rencontres et font le suivi scolaire à l'école comme à la maison. Mais, il faut reconnaître aussi, de nombreux parents n'ont pas les compétences nécessaires pour suivre convenablement leurs enfants. Même si on ne pas les former, qu'on les sensibilise. Moi, particulièrement je travaille avec mes enfants à la maison, je les accompagne. Tous les week-ends, je suis là et je leur fais faire leurs exercices ou apprendre les leçons (Parent d'élève, agent de sécurité, entretien du 20 mars 2024).

Face à ces difficultés, il apparaît nécessaire de repenser les modalités de diffusion et d'appropriation de l'API par les parents d'élèves. T. R. Saloukou/Zombré *et al.* (2020) proposent que l'école organise des séances régulières d'information adaptées au niveau des familles, en privilégiant les langues locales et des exemples concrets issus de la vie quotidienne. En effet, le Conseil de l'école, qui remplace désormais les structures associatives des parents d'élèves comme l'APE, l'AME et le COGES doit jouer un rôle central non seulement dans la gestion administrative, mais aussi dans le suivi pédagogique. Cette nouvelle instance offre l'opportunité de renforcer la participation parentale en facilitant l'accompagnement concret des élèves et l'appropriations des nouvelles méthodes pédagogiques.

3. Discussion

Les résultats de cette recherche mettent en évidence une relation étroite entre la faible participation des parents d'élèves et les difficultés de mise en œuvre de l'Approche Pédagogique Intégratrice (API) dans les écoles primaires de la commune de Ouagadougou. Bien que l'API soit conçue comme une innovation pédagogique favorisant l'apprentissage

actif, son application demeure contrainte par des facteurs extra-scolaires, notamment l'implication limitée des familles. La faible implication des parents d'élèves observée dans les écoles primaires de la commune de Ouagadougou confirme les analyses de J. L. Epstein (2019), selon lesquelles l'efficacité des innovations éducatives repose sur la qualité du partenariat entre l'école et la famille. Comme le montrent également R. Deslandes et R. Cloutier (2005), l'accompagnement parental, même minimal, influence positivement l'engagement et la réussite des élèves. Pourtant, les résultats de cette recherche révèlent que cette condition essentielle demeure largement insuffisante, ce qui limite la portée de l'API dans les pratiques pédagogiques quotidiennes. Aussi, la méconnaissance de l'API par les parents d'élèves, mise en évidence dans cette recherche, rejoint les constats de S. Baux (2007) et de M. Zongo (2011), qui soulignent la persistance de représentations traditionnelles de l'école dans de nombreuses familles burkinabè. Ces représentations assignent à l'enseignant la responsabilité exclusive des apprentissages, reléguant les parents à un rôle secondaire. Cette conception entre en contradiction avec les principes de l'API, fondée sur la coresponsabilité éducative et la mobilisation de l'environnement socioculturel de l'élève. Les résultats confirment ainsi que l'absence d'une appropriation sociale des innovations pédagogiques constitue un frein structurel à leur mise en œuvre effective. Par ailleurs, les difficultés liées aux inégalités d'accès à l'information et au faible capital culturel de certains parents d'élèves corroborent les analyses de P. Bourdieu (1979), selon lesquelles l'école tend à valoriser des codes et des savoirs qui ne sont pas également maîtrisés par toutes les familles. Les parents peu scolarisés ou analphabètes, bien que désireux de soutenir leurs enfants, se sentent souvent exclus des dynamiques pédagogiques. Ce constat rejoint les travaux de T. R. Saloukou/Zombré et al. (2020), qui montrent que l'absence de dispositifs de vulgarisation adaptés aux réalités linguistiques et sociales accentue la distance entre l'école et les familles, réduisant ainsi leur participation effective. Les résultats confirment également les analyses de M. Zerbo (2021), pour qui la réussite de l'approche par compétences et de ses déclinaisons intégratrices dépend fortement de la disponibilité des ressources matérielles et humaines. Le manque de matériel pédagogique, les effectifs pléthoriques et l'insuffisance de formation pratique des enseignants observés dans cette recherche fragilisent l'application de l'API et renforcent la nécessité d'un appui parental. À ce titre, les données empiriques rejoignent les travaux de A. Ouédraogo (2023), qui

montrent que l'implication des familles contribue à renforcer la pertinence des apprentissages et à améliorer leur contextualisation. Les résultats auxquels nous sommes parvenus confirment l'idée développée par J. Lave et E. Wenger (1991) selon laquelle l'apprentissage est un processus socialement situé, qui dépasse le cadre strict de la classe. L'API, en cherchant à relier les savoirs scolaires aux pratiques sociales, ne peut réussir sans une implication active de la communauté éducative, et particulièrement des parents d'élèves. Cependant, contrairement aux prescriptions institutionnelles et théoriques, l'étude montre que cette coresponsabilité éducative reste encore largement théorique dans les écoles primaires de Ouagadougou. Cette confrontation entre résultats empiriques et littérature scientifique met ainsi en évidence un décalage entre les ambitions de la réforme curriculaire et les réalités sociales de sa mise en œuvre, soulignant la nécessité de stratégies plus inclusives de sensibilisation, de communication et d'accompagnement des parents d'élèves pour garantir l'efficacité de l'API.

Conclusion

L'analyse menée dans cette étude met en évidence le rôle central et multidimensionnel des parents d'élèves dans la mise en œuvre de l'API à l'école primaire dans la commune de Ouagadougou. Loin d'être de simples acteurs périphériques, les parents apparaissent comme de véritables co-éducateurs, capables de prolonger, d'amplifier et de contextualiser les efforts pédagogiques engagés par les enseignants. Cette logique correspond à ce que J. Lave et E. Wenger (1991) ont appelé l'« apprentissage situé » au sein des communautés de pratique, où le savoir ne se limite pas à la salle de classe mais implique la communauté dans son ensemble. Dans un contexte marqué par des contraintes matérielles, des effectifs pléthoriques et des résistances socioculturelles, l'implication parentale devient un levier incontournable pour garantir la continuité des apprentissages à la maison, faciliter l'appropriation des innovations pédagogiques et consolider le partenariat école-famille. Cependant, l'étude révèle également que cette implication reste souvent inégale et parfois entravée par un manque d'information, de compréhension des objectifs pédagogiques ou par des représentations sociales divergentes vis-à-vis de l'éducation. Les difficultés économiques, la diversité linguistique et les tensions culturelles peuvent limiter la portée des actions conjointes entre parents et enseignants. D'où la nécessité de stratégies institutionnelles visant à renforcer la communication, la formation et la

sensibilisation des familles, afin de construire un engagement parental éclairé et durable. La réussite de l'API dans la commune Ouagadougou ne peut se concevoir sans une mobilisation conjointe et structurée des enseignants, des parents et des encadreurs pédagogiques. Une politique éducative inclusive, favorisant un dialogue continu entre l'école et la communauté, demeure la clé pour transformer les pratiques pédagogiques en véritables outils de réussite scolaire et de cohésion sociale. Les parents, en assumant pleinement leur rôle de partenaires éducatifs, contribuent non seulement à l'amélioration des performances scolaires, mais aussi à la formation de citoyens autonomes, coopératifs et capables de s'adapter aux défis de la société contemporaine.

Bibliographie

- Baux Stéphane. (2007). *Les familles lobis et l'école : entre rejets mutuels et lentes acceptations socio-anthropologique du système scolaire et des pratiques familiales de scolarisation au Burkina Faso*. Thèse de doctorat en Sociologie, École des Hautes études en Sciences sociales, Tomes 1 et 2.
- Bourdieu Pierre. (1979). *La Distinction*. Paris, Minit
- Dembega Ablassé. (2018). *Paysage de l'enseignement primaire au Burkina Faso de 1898 à nos jours*. Éditions Universitaires Européennes.
- Deslandes Rollande et CLOUTIER Richard. (2005). Pratiques parentales et réussite scolaire en fonction de la structure familiale et du genre des adolescents. *Revue française de pédagogie*, 151, 61-74
- Deslandes Rollande. (2019). *Collaborations école-famille communauté : Recension des écrits Tome 1, Relations école-famille*. Réseau Périoscope, Québec, Canada
- Epstein Joyce Levy. (2019). *De la théorie à la pratique : les partenariats entre l'école et la famille mènent à l'amélioration de l'école et la réussite des élèves*. Londres, Routledge
- Fonds Des Nations Unies Pour l'Enfance. (2014). *Participation des parents, de la famille et de la communauté dans l'éducation inclusive*. Webinaire 13– Livret technique
- Ilboudo Norbert. (2019). *Promotion automatique des élèves dans l'enseignement primaire au Burkina Faso : efficacités interne et pédagogique, attitude des enseignants à l'égard de la réforme*. Mémoire de Maîtrise en administration et évaluation en éducation, Université LAVAL.

- Institut Nationale de la Statistique et de la Démographie. (2022). *Monographie de la ville de Ouagadougou*. Décembre 2022
- Lave Jean, et Wenger Étienne. (1991). *Apprentissage situé : Participation périphérique légitime*. Cambridge, Cambridge University Press.
- Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales. (2020). *Lecture CMI, CM2 : fiches d'aide à la préparation*. Direction de la recherche en Éducation et de l'Innovation Pédagogique
- Nikiema G. Alain Désiré, Ouédraogo Lassané, Sawadogo S. Simplicie Noël et Namouano/Kaboré Solange. (2020). *Guide de l'enseignant, Géographie CE1*. MENAPLN
- Ouédraogo Abdoulaye. (2023). Le soutien scolaire à domicile. Analyse de l'expérience d'une commune rurale au Burkina Faso. *Revue Internationale Donn*, 2 (3) 214-222
- Piaget Jean. (1977). *La construction du réel chez l'enfant*. Delachaux et Niestlé, Paris (Éd. Originale 1937)
- Saloukou/Zombre T. Régina, Bassia Amadou, Zoundi B. Omar, Ouattara N'Zir Seydou et Douamba/Oueremi Halimata. (2020). *Guide de l'enseignant, Français CP2*. Ouagadougou, MENAPLN
- Soré Zakaria. (2015). *Massification scolaire, rapport au savoir et qualité de l'enseignement primaire à Rambo (province du Yatenga, Burkina Faso)*. Thèse de doctorat unique en sociologie, Université de Ouagadougou
- Soré Zakaria. (2022). *Petit traité pour transformer les pratiques professionnelles des enseignants*. Paris, L'harmattan
- Tassebedo Y. Émile, Sawadogo Y. Célestin, Ouédraogo Risnata Sidaponsian, Ilboudo Nonguinmalgré Évariste, Tiedrebeogo Y. Albert. (sd). *Mathématique CP2, Guide de l'enseignant*. Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Alphabétisation et de la Promotion des Langues Nationales
- Yerbanga Lambert. (2021). *Violences entre enseignants et parents d'élèves dans les écoles primaires de la ville de Ouagadougou (Burkina Faso)*. Mémoire de master de recherche, Université Joseph KI-ZERBO
- Zerbo Marcel. (2021). *Gouvernance scolaire et qualité de l'enseignement dans les établissements post-primaires et secondaires catholiques à Ouagadougou (Burkina Faso)*. Thèse de Doctorat unique de Sociologie, Université Joseph KI-ZERBO

Zongo Marcel. (2011). *L'influence des pratiques éducatives familiales sur le rendement scolaire des élèves des classes de quatrième de la ville de Koudougou*. Mémoire de fin de formation, École normale supérieur, Koudougou